

Les non-salariés pluri-actifs permanents

Franck Evain*

Les pluri-actifs permanents, c'est-à-dire les personnes qui cumulent de manière permanente activité salariée (hors fonction publique d'État) et activité non salariée, sont au nombre de 130 000 et représentent 6 % de la population non-salariée. Plus de la moitié de ces personnes sont soit des agriculteurs, soit des professionnels de la santé. Même si le revenu tiré de l'activité non salariée de ces pluri-actifs est inférieur, en moyenne, à celui de leurs homologues mono-actifs, le cumul d'activité leur permet de dégager des revenus nettement supérieurs à ceux des non-salariés mono-actifs du même secteur. Ainsi, les pluri-actifs permanents occupant un poste salarié à temps complet perçoivent, en moyenne, un revenu annuel total de 64 000 euros, contre seulement 32 000 euros pour les non-salariés mono-actifs.

Les pluri-actifs « permanents » cumulent les statuts de salarié et de non-salarié tout au long de l'année. Pour ce qui est de l'activité salariée, cela peut correspondre à plusieurs postes dans différentes entreprises, du moment que la période de salariat ait duré du 1^{er} janvier au 31 décembre sans interruption, et qu'il ne s'agisse pas uniquement d'un ou plusieurs postes « annexes », c'est-à-dire avec un volume de travail vraiment très faible. Ces pluri-actifs permanents représentent en moyenne 44 % de l'ensemble des pluri-actifs. Les pluri-actifs non-salariés dans l'agriculture sont très fréquemment des permanents tandis que c'est trois fois moins souvent le cas de ceux travaillant dans la construction. Par rapport à l'ensemble des non-salariés, 12 % des non-salariés de la santé sont ainsi des pluri-actifs permanents, loin devant l'agriculture (7 %), les services (6 %) et l'ensemble industrie-construction-commerce (2 % à 3 %). Au total, les secteurs de l'agriculture et de la santé regroupent à eux seuls plus de la moitié des non-salariés pluri-actifs permanents. Concilier deux activités semble donc davantage possible quand l'activité est saisonnière comme dans l'agriculture ou quand elle peut être librement organisée et limitée à une fraction de la semaine comme dans les professions de santé (*encadrés 1 et 2*).

Parmi ces quelques 130 000 pluri-actifs permanents, ceux qui ont une activité salariée à temps complet sont légèrement plus nombreux (53 %) que ceux qui sont à temps partiel. Alors que les « temps complets » représentent entre la moitié et les deux tiers des pluri-actifs permanents dans la plupart des secteurs, cette proportion n'est que de 27 % dans le secteur de la santé.

Les pluri-actifs permanents à temps partiel plus âgés que ceux à temps complet

Dans la grande majorité des secteurs, les « temps partiels » sont plus âgés que les « temps complets », avec un écart moyen qui approche les deux ans. La durée hebdomadaire moyenne des salariés décroît en effet après 55 ans, d'après l'enquête Emploi. La santé est le seul secteur

* Franck Evain, Insee.

Zoom sur le secteur de la santé

On dénombre 306 000 non-salariés dans le secteur de la santé au 31 décembre 2005, dont 43 % d'auxiliaires médicaux (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.) et 39 % de médecins (généralistes ou spécialistes). Les 18 % restants sont des dentistes, des vétérinaires, des ambulanciers ou des responsables de laboratoires d'analyses médicales. Les auxiliaires médicaux comptent 17 % de pluri-actifs dont 7 % de permanents, tandis que la pluri-activité est beaucoup plus répandue chez les médecins, avec 35 % de pluri-actifs dont 20 % de permanents.

73 % des médecins pluri-actifs permanents sont également salariés dans le secteur de la santé (45 % pour les auxiliaires médicaux). Et quand ils ne sont pas salariés dans la santé, ils œuvrent dans des services aux particuliers

souvent proches du secteur médical : « accueil des personnes âgées, des adultes ou enfants handicapés », mais aussi « administration publique générale » ou « autres formes d'action sociale ». Le constat est le même pour les auxiliaires médicaux.

Parmi les 25 000 médecins pluri-actifs permanents, 29 % exercent comme salariés à temps complet et 71 % à temps partiel. Comme pour l'ensemble des pluri-actifs permanents, le revenu non salarié de ceux à temps complet (52 000 euros) est inférieur en moyenne à celui des salariés à temps partiel (73 000 euros), mais il est plus que compensé par le salaire. Les médecins pluri-actifs permanents à temps complet gagnent en effet en moyenne 118 000 euros annuels au total, contre 95 000 euros pour les médecins pluri-actifs permanents à temps partiel.

Concilier deux activités

Concilier tout au long de l'année deux activités en parallèle peut paraître difficile, surtout pour les non-salariés qui ont en moyenne des durées du travail supérieures à celles des salariés. Ainsi, dans l'enquête Emploi de l'Insee, les non-salariés (hors aides familiaux) qui déclarent travailler à temps complet, soit 90 % de cette population, consacrent en moyenne 55 heures par semaine à cette activité alors que les 10 % de ceux qui se déclarent à temps partiel n'y consacrent que 22 heures. Mais le fait d'être son propre patron laisse une certaine latitude pour gérer son temps de travail (notamment pour ce qui est des tâches de gestion).

Les pluri-actifs permanents salariés à temps complet effectuent ainsi en moyenne 1 890 heures annuelles de travail dans leur activité salariée, soit un peu plus que l'ensemble des salariés à temps complet (1 850 heures environ). Pour les pluri-actifs permanents dont l'activité salariée est à temps partiel, le nombre d'heures annuelles en tant que salariés est de 790 en moyenne, soit 15 heures hebdomadaires, ce qui correspond à une quotité de travail d'un peu plus de 40 %.

Concilier deux activités, c'est aussi concilier des positions hiérarchiques différentes. Le non-salarié est son propre patron alors que

comme salarié, il peut occuper un poste plus ou moins qualifié. Si les professionnels de santé occupent comme salariés des positions équivalentes (cadre pour les médecins, profession intermédiaire pour les professions paramédicales), les agriculteurs pluri-actifs occupent majoritairement (60 %) des postes d'ouvrier ou d'employé. Pour l'ensemble des pluri-actifs, il s'agit deux fois sur trois d'un poste de profession intermédiaire ou de cadre.

La conciliation de ces deux activités a une dimension temporelle. Elle a aussi une dimension spatiale. En effet cette conciliation est d'autant plus aisée que les deux activités sont proches géographiquement. Ainsi, 74 % des pluri-actifs permanents exercent leurs deux activités dans le même département, et même 82 % si on considère l'Île-de-France comme un département unique. Exercent deux activités dans le même département est plus fréquent pour les professions de santé et les agriculteurs que pour les non-salariés pluri-actifs permanents du commerce et des services aux entreprises.

L'urbanisation dense semble favoriser cette pluri-activité. En effet, les pluri-actifs permanents sont proportionnellement plus nombreux dans les grandes villes. Ils représentent 7,3 % des non-salariés dans les communes de plus de 100 000 habitants, et 5,2 % dans celles de moins de 10 000 habitants.

dans lequel les pluri-actifs permanents sont significativement plus âgés que l'ensemble des non-salariés (49 ans contre 46). C'est également le seul secteur où les pluri-actifs permanents à temps partiel sont très légèrement plus jeunes en moyenne que ceux à temps complet (*figure 1*).

1. Âge moyen des pluri-actifs permanents et de l'ensemble des non-salariés

en années

Secteur d'activité des non-salariés	Âge moyen de l'ensemble des non-salariés	Âge moyen des pluri-actifs permanents		
		à temps complet	à temps partiel	ensemble
Agriculture	47,1	45,0	47,1	45,9
Industrie	45,1	45,5	46,2	45,7
Construction	44,2	44,0	46,4	44,8
Commerce	45,8	44,8	46,3	45,3
Santé	46,4	49,3	49,0	49,1
Services aux entreprises	45,7	46,2	47,2	46,5
Autres services	45,5	45,2	45,5	45,3
Ensemble	45,9	45,8	47,6	46,6

Champ : France métropolitaine, non-salariés actifs au 31/12/2005.

Source : Insee, base Non-salariés.

Plus de femmes parmi les pluri-actifs à temps partiel

La proportion de femmes est proche entre pluri-actifs permanents et mono-actifs (28 % chez les premiers et 29 % pour l'ensemble des non-salariés). Elle est plus élevée parmi les pluri-actifs à temps partiel (37 %) que parmi les pluri-actifs à temps complet (19 %) (*figure 2*).

Cette situation résulte d'abord d'un facteur structurel : la pluri-activité à temps partiel est plus élevée dans les professions de santé, qui sont elles mêmes relativement féminisées. À cela s'ajoute une propension pour le temps partiel plus marquée chez les femmes, qu'elles soient mono-actives ou pluri-actives. Ceci se vérifie dans tous les secteurs, avec une part des femmes plus importante parmi les temps partiels que parmi les temps complets. La durée hebdomadaire moyenne de travail des femmes non-salariées est en effet inférieure de cinq heures à celle de leurs homologues masculins.

2. Les femmes parmi les pluri-actifs permanents et l'ensemble des non-salariés

en %

Secteur d'activité des non-salariés	Proportion de femmes parmi l'ensemble des non-salariés	Proportion de pluri-actifs permanents	Proportion de femmes parmi les pluri-actifs permanents		
			à temps complet	à temps partiel	ensemble
Agriculture	24	7	18	33	24
Industrie	17	3	15	32	21
Construction	3	2	11	18	13
Commerce	33	3	21	41	27
Santé	47	12	25	39	35
Services aux entreprises	26	6	17	30	21
Autres services	38	6	20	42	28
Ensemble	29	6	19	37	28

Champ : France métropolitaine, non-salariés actifs au 31/12/2005.

Source : Insee, base Non-salariés.

Pluri-activité dans le même secteur ou dans des secteurs différents

Maîtriser la gestion de son temps est impératif pour concilier deux emplois. Les pluri-actifs permanents peuvent se répartir en deux catégories. Soit ils exercent ces deux activités dans le même secteur, de manière à ce que l'expérience accumulée dans leur activité salariée leur soit utile dans leur activité non salariée (ou inversement), soit ils travaillent dans deux secteurs différents, ce qui implique une vraie polyvalence de compétences, surtout si le niveau de qualification requis est important, notamment pour l'activité salariée. En moyenne, les pluri-actifs intervenant dans le même secteur bénéficient d'emplois salariés plus qualifiés que ceux des autres pluri-actifs, même en excluant les professionnels de santé. Les compétences liées à leur activité non salariée sont plus facilement transférables dans leur activité salariée.

En utilisant une nomenclature agrégée en sept secteurs, 48 000 pluri-actifs permanents sur 130 000, soit 37 %, exercent leurs deux activités dans le même secteur (figure 3). Cette proportion serait évidemment plus faible avec un découpage sectoriel plus fin. D'un côté, les deux tiers des professionnels de santé sont aussi salariés de la santé. Et le dernier tiers d'entre eux travaille dans des services proches (action sociale). À l'inverse, 96 % des non-salariés de l'agriculture ont des activités salariées dans les secteurs non-agricoles.

De plus, si près des deux tiers des agriculteurs occupent un emploi salarié d'ouvrier ou d'employé, à l'opposé, les professionnels de santé (infirmiers et autres professionnels du paramédical, médecins) occupent presque toujours un poste de cadre ou de profession intermédiaire.

3. Combinaisons des secteurs salariés et non-salariés dans lesquels exercent les pluri-actifs permanents

effectifs

Secteur des salariés	Secteur des non-salariés							Total
	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Santé	Services aux entreprises	Autres services	
Agriculture	1 500	0	0	100	0	0	100	1 700
Industrie	6 700	1 400	700	2 200	500	1 700	3 300	16 600
Construction	1 800	200	1 000	600	100	500	1 400	5 600
Commerce	5 600	600	500	4 000	500	1 400	3 300	15 700
Santé	1 100	100	100	400	23 300	800	1 000	26 900
Services aux entreprises	3 400	600	500	1 800	800	5 300	3 400	15 800
Autres services	14 000	1 100	1 500	3 500	11 000	4 900	11 600	47 400
Total	34 000	4 000	4 300	12 500	36 200	14 600	24 100	129 700

Champ : France métropolitaine, non-salariés actifs au 31/12/2005 et pluri-actifs permanents.

Source : Insee, base Non-salariés.

Un revenu non-salarié inférieur à celui des mono-actifs

Le revenu non salarié des pluri-actifs est, en moyenne, plus faible que celui des mono-actifs. Quand on se limite aux non-salariés qui ont un revenu d'activité strictement positif, les secteurs de la santé et des services aux entreprises dégagent les revenus les plus élevés, et l'agriculture ferme la marche.

Pour les pluri-actifs permanents, ceux qui exercent leur activité salariée à temps complet ont un revenu non salarié moyen relativement plus faible que les mono-actifs (22 000 euros contre 32 000 euros) (figure 4). Ceci n'est pas dû à la différence de répartition sectorielle des

pluri-actifs permanents à temps complet et des mono-actifs. En effet, à structure sectorielle identique à celle des mono-actifs, le revenu non salarié moyen d'un pluri-actif permanent à temps complet, reste à 22 000 euros.

À l'inverse, les pluri-actifs permanents dont l'activité salariée est à temps partiel ont un revenu non salarié plus élevé : 38 000 euros. À structure sectorielle identique à celle des mono-actifs, le revenu non salarié moyen d'un pluri-actif permanent à temps partiel n'est toutefois que de 25 000 euros, soit largement inférieur au revenu non salarié moyen d'un mono-actif.

Mener de front une activité salariée, que ce soit à temps complet ou à temps partiel, et une activité non salariée, va donc souvent de pair avec un revenu d'activité non salarié plus faible.

4. Revenus annuels moyens non-salariés

en euros 2005

	Pluri-actifs permanents		Autres pluri-actifs	Mono-actifs
	à temps complet	à temps partiel		
Agriculture	6 000	10 000	12 000	14 000
Industrie	22 000	17 000	18 000	28 000
Construction	24 000	25 000	19 000	29 000
Commerce	20 000	25 000	17 000	28 000
Santé	48 000	59 000	57 000	61 000
Services aux entreprises	32 000	35 000	30 000	56 000
Autres services	18 000	18 000	15 000	25 000
Ensemble	22 000	38 000	28 000	32 000

Champ : France métropolitaine, non-salariés actifs ayant des revenus positifs au 31/12/2005.

Source : Insee, base Non-salariés.

Un revenu global largement supérieur à celui des mono-actifs

Les écarts avec les mono-actifs sont largement gommés par la prise en compte du salaire. À structure sectorielle équivalente, les pluri-actifs permanents à temps complet perçoivent même en moyenne un revenu global deux fois supérieur à celui des mono-actifs, celui-ci étant composé à 73 % de leur salaire (*figures 5 et 6*). Les écarts sont du même ordre, quel que soit le secteur d'activité observé. Pour les pluri-actifs permanents à temps complet, c'est dans l'agriculture que la part du salaire est la plus élevée, et dans la santé et la construction qu'elle est la plus faible.

Pour les pluri-actifs permanents à temps partiel, la part du salaire est logiquement moins importante. Tous secteurs confondus, leur revenu global est ainsi composé pour moitié du salaire et pour moitié du revenu non salarié. Dans l'agriculture et les « autres services », c'est le salaire qui est prépondérant (57 %), tandis que c'est le revenu non salarié dans la construction (61 %) et surtout dans la santé (67 %). Leurs revenus, une fois pris en compte les salaires, sont également supérieurs à ceux des mono-actifs (de 25 % tous secteurs confondus), mais l'écart n'est pas aussi important qu'avec les permanents à temps complet. Dans les services aux entreprises, le niveau de revenu est d'ailleurs équivalent entre mono-actifs et pluri-actifs permanents à temps partiel.

5. Revenu global des mono-actifs et des pluri-actifs permanents ayant des revenus non salariés positifs, parts respectives des revenus non salariés et salariés

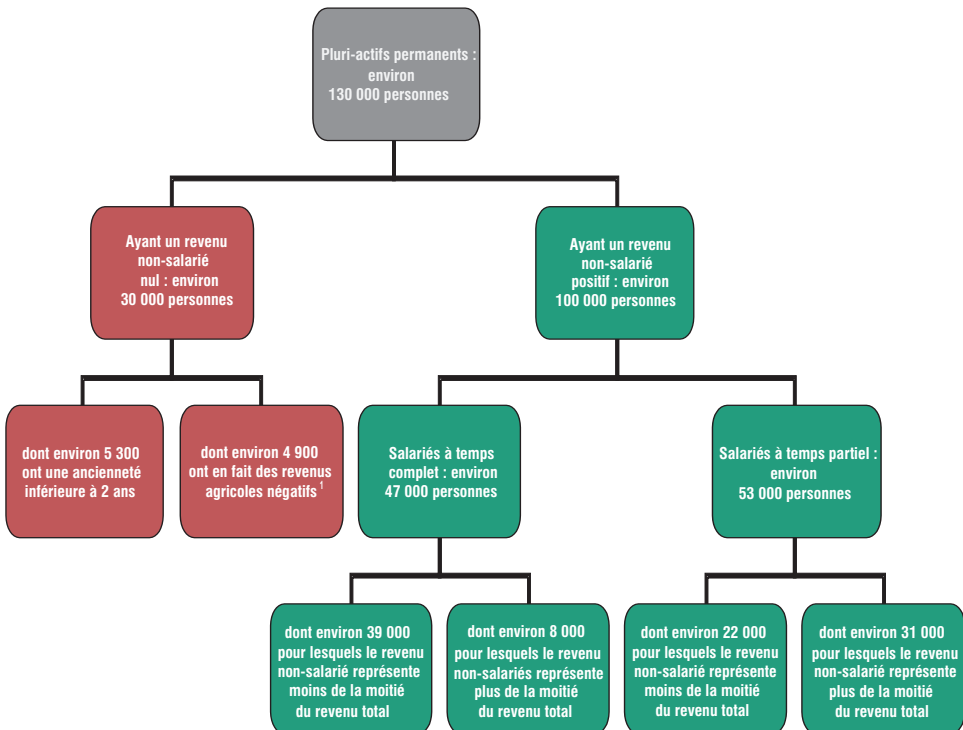
Secteur des non-salariés	Revenu global (salarié + non salarié) (euros 2005)			Parts respectives du revenu non salarié et du salaire dans le revenu global (%)	
	Mono-actifs	Pluri-actifs permanents à temps complet	Pluri-actifs permanents à temps partiel	Pluri-actifs permanents à temps complet	Pluri-actifs permanents à temps partiel
Agriculture	14 000	37 000	21 000	17 / 83	43 / 57
Industrie	28 000	67 000	31 000	28 / 72	48 / 52
Construction	29 000	58 000	36 000	38 / 62	61 / 39
Commerce	28 000	57 000	39 000	28 / 72	49 / 51
Santé	61 000	108 000	79 000	39 / 61	67 / 33
Services aux entreprises	56 000	94 000	55 000	28 / 72	51 / 49
Autres services	25 000	59 000	32 000	24 / 76	43 / 57
Ensemble¹	32 000	64 000	40 000	27 / 73	51 / 49

1. Pour les pluri-actifs, la moyenne est effectuée en prenant la même structure sectorielle que celle des mono-actifs.

Champ : France métropolitaine, non-salariés actifs au 31/12/2005.

Source : Insee, base Non-salariés.

6. Revenus salariés et revenus non salariés des pluri-actifs permanents



1. Il est possible de différencier les revenus nuls des revenus négatifs pour les agriculteurs, mais pas pour les autres non-salariés.

Toutes choses égales par ailleurs, le revenu reste plus élevé pour les pluri-actifs que pour les mono-actifs

L'impact réel de la pluri-activité sur le revenu global ne dépend pas que du secteur. D'autres facteurs interviennent également, comme le sexe, l'âge, l'ancienneté dans l'entreprise, ou la région, dont on cherche ici à mesurer l'impact.

Pour cela, on construit deux modèles : le premier pour expliquer le revenu non salarié, le second pour expliquer le revenu global. Ces deux modèles sont estimés de façon relative (en %) sur les 1,9 million de non-salariés actifs au 31 décembre 2005 dont le revenu d'activité non salarié est positif (*encadré 3*).

Encadré 3

L'impact de la non prise en compte des revenus non salariés nuls

Éliminer les revenus non salariés nuls conduits à surestimer le revenu des non-salariés, mais encore plus le revenu des catégories qui déclarent le plus souvent des revenus nuls. Ainsi, on surestime le revenu de ceux qui ont une ancienneté dans le non-salariat inférieure à un an ; à l'inverse, on sous-estime le revenu de ceux qui ont peu de revenus nuls par rapport aux autres, comme les non-salariés de la santé.

Pour les pluri-actifs permanents à temps complet, un revenu non salarié nul est souvent largement compensé par un salaire très impor-

tant. À un tel point qu'au sein de cette population, ceux qui n'ont qu'un salaire (et donc un revenu non salarié nul) ont en moyenne un revenu global supérieur à ceux qui ont un salaire et un revenu non salarié positif.

Pour apprécier l'impact de la non prise en compte des revenus nuls dans cette modélisation, on a refait l'exercice en éliminant deux catégories de non-salariés où la fréquence des revenus nuls est significative. Cette variante n'a que très peu d'impact sur le résultat final tel que présenté sur la figure 7, ce qui conforte le modèle.

En suivant cette méthode, les hommes ont un revenu global supérieur de 42 % à celui des femmes, toutes les autres variables étant égales par ailleurs (*figure 7*). Parmi les éléments non pris en compte, figure le temps hebdomadaire de travail, dont on peut penser qu'il explique une partie de l'écart en faveur des hommes. L'ancienneté de l'entreprise a une influence forte. Ainsi, un non-salarié dont l'entreprise a plus de cinq ans a une espérance de gain supérieure de 87 % à celui dont l'entreprise a été créée dans l'année, tandis que si l'entreprise a entre un et cinq ans, le gain potentiel est de 45 %. C'est donc l'expérience dans le non-salariat et l'ancrage de l'entreprise qui semblent être récompensés. En revanche, l'âge du non-salarié influe beaucoup moins sur son revenu global.

Être employeur procure également un bénéfice important (+ 67 %), de même que le fait d'exercer sous forme de société ou comme profession libérale plutôt que sous celle d'entrepreneur individuel (+ 47 %). Les professions libérales se limitent en fait à quelques métiers bien particuliers et très rémunérateurs (santé, activités juridiques,...). Les non-salariés d'Île-de-France ont un avantage sur ceux de province, mais assez peu marqué (+ 14 %).

Au niveau sectoriel, les écarts sont également très importants. Le trio de tête est constitué de la santé (+ 144 % par rapport aux autres services), loin devant les services aux entreprises (+ 63 %) et la construction (+ 31 %). Les revenus globaux des non-salariés de l'industrie, du commerce et des autres services ne sont pas très éloignés les uns des autres. Le secteur dans lequel les revenus globaux sont les plus faibles à caractéristiques équivalentes est le secteur agricole (- 45 % par rapport aux « autres services »).

Le type de pluri-activité a un impact global important sur le revenu global. Les pluri-actifs permanents gagnent beaucoup plus, toutes choses égales par ailleurs, que les

7. Mesure des effets propres des principaux facteurs pouvant avoir une influence sur le revenu d'activité non salarié et le revenu global (salarié + non salarié) de l'ensemble des non-salariés

en %

	Effet propre sur le revenu non salarié	Effet propre sur le revenu global
Sexe		
Homme	+44	+42
Femme	Réf.	Réf.
Âge		
Plus de 50 ans	- 2	- 2
Entre 41 et 50 ans	+10	+9
40 ans ou moins	Réf.	Réf.
Ancienneté de l'entreprise		
Plus de 5 ans	+113	+87
Entre 1 et 5 ans	+64	+45
Moins d'un an	Réf.	Réf.
Région		
Île-de-France	+15	+14
Province	Réf.	Réf.
Statut d'employeur ou non		
Employeur	+72	+67
Non-employeur	Réf.	Réf.
Catégorie juridique de l'entreprise		
Société ou profession libérale	+49	+47
Entrepreneur individuel	Réf.	Réf.
Secteur non-salarié		
Agriculture	- 46	- 45
Industrie	+15	+13
Construction	+35	+31
Commerce	+5	+4
Santé	+166	+144
Services aux entreprises	+64	+63
Autres services	Réf.	Réf.
Type éventuel de pluri-activité		
Pluri-actifs permanents à temps complet	- 53	+205
Pluri-actifs permanents à temps partiel	- 31	+62
Autres pluri-actifs	- 20	+27
Mono-actifs	Réf.	Réf.

Champ : France métropolitaine, non-salariés actifs au 31 décembre 2005, ayant un revenu non-salarié 2005 positif (les pluri-actifs ayant un salaire et un revenu non salarié nul ne sont donc pas pris en compte).

Lecture : les non-salariés hommes ont un revenu global supérieur de 42 % à celui des femmes.

mono-actifs : + 62 % pour ceux dont l'activité salariée est à temps partiel et + 205 % pour ceux dont l'activité salariée est à temps complet. L'écart avec les mono-actifs est ainsi deux fois plus important que ce que donnait une analyse des revenus à simple structure sectorielle identique (où l'on obtenait un écart de 100 %). Pour les pluri-actifs permanents à temps complet, le salaire surcompense donc largement un moindre niveau de revenu non salarié. Car toutes choses égales par ailleurs, ce revenu non salarié est plus faible pour les pluri-actifs. Par rapport aux mono-actifs, il est inférieur de 53 % pour ceux les salariés à temps complet et de 31 % pour ceux à temps partiel.

Par ailleurs, pour l'ensemble des pluri-actifs permanents à temps complet (y compris ceux qui ont un revenu non salarié nul), la proportion de ceux pour lesquels le salaire est supérieur au revenu non salarié est de 89 % (48 % pour les pluri-actifs permanents à temps partiel). Pour la plupart de ces individus, surtout parmi ceux à temps complet, l'activité salariée constitue l'activité principale et le non-salariat est une activité annexe destinée à arrondir les fins de mois. ■